

# INFORMOGOS

Octobre 2010



FENÊTRE

D'AUTOMNE

# Les pages de la rédaction

Des réactions, lettres, articles, reportages ou annonces à nous faire parvenir ?  
Dernier délai pour les annonces : **20 du mois !**

## Contact :

[informogoz@vuisternens-en-ogoz.ch](mailto:informogoz@vuisternens-en-ogoz.ch)

ou

« Inform'Ogoz »

Laurent Sudan

Rte de Farvagny 10

1696 Vuisternens-en-Ogoz

ou

La boîte à lettres du pilier public

## La rédaction :

Christina Aebi

Muriel Felise Bourgon

Laurent Sudan

Cédric Delon

## Parution du journal :

10 parutions par an.

Distribution chaque mois entre le 28 et le 3 du mois suivant, sauf les mois de juillet et décembre.

En cas de non réception du journal après le 5 du mois suivant (sauf pour les mois de janvier et d'août où il n'y a pas de parution), contacter la rédaction de l'Inform'Ogoz.

## Nombre de tirages :

380 exemplaires

## Abonnements :

Vous quittez la commune mais voulez garder un contact avec celle-ci ? N'hésitez pas, abonnez-vous au prix de 25.-, inscription auprès du comité de rédaction.

## Message de la rédaction :

Nous souhaitons à toutes nos lectrices et lecteurs un magnifique mois d'octobre, parsemé de petites ou grandes fenêtres, et lorsque vous vous y pencherez, vous vivrez la couleur orange des courges, la couleur blanche des fantômes, celle des vaches qui retournent à la plaine ou celle de la nuit qui arrive plus vite à cause du changement horaire, et aussi toutes les couleurs que vous voudrez bien tirer de votre palette pour colorier vos vies du mois courant (pas trop vite).

Nous sommes heureux de vous annoncer que notre village s'agrandissant, nous augmentons notre tirage à 380 exemplaires ! Bonne lecture à toutes et à tous !

## Sommaire

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Les pages de la rédaction.....                 | 2  |
| Dates à retenir.....                           | 3  |
| Objets trouvés.....                            | 3  |
| Devine si t'es devin.....                      | 4  |
| Informations communales.....                   | 5  |
| Lire la Suisse .....                           | 8  |
| Croix-Rouge fribourgeoise .....                | 10 |
| Voyage à Rome 2011 des servants de messe.....  | 11 |
| Accueil Extra Scolaire.....                    | 11 |
| Amicale Gym Hommes .....                       | 12 |
| Swisslingual .....                             | 13 |
| Les Chevaliers du cristal bleu .....           | 14 |
| Vide-grenier-mini brocante-apéro-papotte ..... | 14 |
| Les bons plans de Lulu .....                   | 15 |

## Dates à retenir

**16.10.2010**  
**30.10.2010**

Vide grenier, mini brocante  
Fête de la Courge.

## Objets trouvés

Clé GUIHAD (scooter?) avec cordelette ronde en forme de balle brune  
à la station de bus de la croisée à Vuisternens.

Contactez Jean Peiry au 026 411 30 48.

# Devine si t'es devin

Nos avons reçu 5 réponses lors du dernier concours. Comme vous pouviez le supposer, il y avait des pièges que 3 d'entre vous ont réussi à éviter.

Revenons aux questions : si vous doublez le 2<sup>ème</sup> dans une course cycliste, en quelle position vous retrouvez-vous ? Réponse : si vous doublez le 2<sup>ème</sup>, c'est vous qui devenez 2<sup>ème</sup> ! Et si dans la même course, vous doublez le dernier, en quelle position vous retrouvez-vous ? Réponse : Il est impossible qu'il y ait quelqu'un derrière le dernier... puis qu'il est le dernier, donc impossible par définition de doubler celui-ci !

Alors.... Tirage au sort habituel pour départager les 3 gagnants : le gagnant est... une gagnante ! Il s'agit de Martine Dafflon, qui recevra le bon de 10 francs à l'épicerie Sauter, que nous remercions, de même que la SDV, nos sponsors pour le concours. Bravo Martine !

Passons aux 2 questions d'octobre :

- En lien avec l'actualité fédérale récente, notre Commune est elle composée en majorité de personnes de sexe féminin, ou masculin ?
- Un escargot amoureux veut rejoindre sa belle (oui c'est possible) au sommet d'un mur de 7 mètres de haut. Il est capable de progresser de 3 mètres chaque jour, mais la pente le fait reculer de 1 mètre chaque nuit, car il faut bien dormir un peu... Combien de temps lui faudra-t-il pour rejoindre sa dulcinée ?

Nous attendons vos 2 réponses à l'aide du coupon ci-dessous ou par mail à la rédaction.

✂️ Coupon réponse :

---

Nom : .....

Prénom : .....

Réponse à la 1<sup>ère</sup> question

.....

Réponse à la 2<sup>ème</sup> question

.....

À renvoyer à :

Laurent Sudan  
Rte de Farvagny 10  
1696 Vuisternens-en-Ogoz

ou par e-mail à :

[informogoz@vuisternens-en-ogoz.ch](mailto:informogoz@vuisternens-en-ogoz.ch)

# Informations communales

## La population

### Les arrivées :

Aurélien Dubosson, Route de Bouleyres 88

Hugo Ricardo Pereira et Cristiana Filipa Tavares Alves, Route de Romanoche 16

## Feu bactérien - Information

Vous qui avez planté des pommiers, poiriers, cognassiers, aubépines et conéasters (salicifolius), restez vigilants ! Le feu bactérien n'est pas éradiqué de nos contrées !

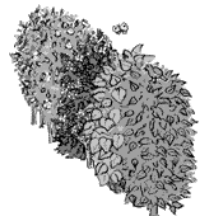
En cas de suspicion d'une telle contamination, prenez contact avec notre employé communal au 079/413.55.40. Informations détaillées sur le site internet de Grangeneuve à l'adresse : [www.grangeneuve.ch](http://www.grangeneuve.ch) puis choisir la rubrique « conseils / prestations de service ».

## Taille des haies - rappel des dispositions légales

En vertu des articles 94 et 95 de la loi sur les routes du 15 septembre 1967, les propriétaires ont l'obligation de procéder à l'émondage des arbres et à la taille des haies **jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre** de chaque année.

Nous rappelons ci-après quelques dispositions légales :

- toute branche débordant sur la chaussée doit être éliminée à partir du niveau de la chaussée
- ***toute branche, d'arbre ou d'arbuste, débordant sur le trottoir doit être coupée jusqu'à une hauteur de 3m, mesurée également à partir du niveau de ce dernier***
- tout débordement de haies vives sur le trottoir ou sur la chaussée est interdit. Les haies vives doivent être entretenues d'une manière stricte afin qu'elles ne dépassent en aucun cas la limite de propriété. Leur hauteur ne doit pas dépasser 90 cm.
- au besoin, des mesures plus strictes peuvent être imposées par les autorités de surveillance afin d'assurer la visibilité et la sécurité du trafic routier.



## **Réduction des primes d'assurance maladie 2010 - rappel**

Les personnes qui n'ont pas reçu de réduction de primes d'assurance maladie en 2009 et qui souhaitent présenter une demande de réduction pour 2010 sont priées de compléter le formulaire ad hoc disponible sur notre site internet ou à l'administration communale.

### **☞ Qui a droit à une réduction de primes ?**

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites au sens de l'article 14 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance maladie (LALAMaL) est calculé sur la base de la taxation d'impôt. Le formulaire d'information sur la manière de calculer le revenu déterminant est également disponible à l'administration communale.

### **☞ Quand et où faut-il déposer la demande ?**

La demande peut être déposée en tout temps au bureau communal, accompagnée d'une copie de votre police d'assurance maladie. Le droit à la réduction de primes naît le premier jour du mois au cours duquel les conditions d'octroi sont remplies, mais au plus tôt le premier jour de l'année du dépôt de la demande.

### **☞ Sont dispensés de présenter une demande**

Les rentiers AVS/AI qui sont au bénéfice de prestations complémentaires.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Caisse de compensation à Fribourg (026/305.52.52).

## **Approvisionnement économique du pays - guide pour les usagers**

*Information transmise par l'Office cantonal de l'approvisionnement économique du pays le 21 juin 2010.*

L'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) a conçu, avec d'autres services fédéraux, une brochure intitulée « Guide pour les urgences ». Cette publication doit inciter chaque citoyen à se poser les questions suivantes : Suis-je bien préparé à affronter l'urgence ? Mes provisions domestiques sont-elles d'actualité ?

Cette brochure est à votre disposition à l'administration communale.

## **Carte d'identité et passeport 10**

Les demandes de carte d'identité peuvent être déposées auprès de l'administration communale ou également auprès du secteur des passeports suisses - centre de biométrie à Granges-Paccot.

Lors d'une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité, la commande ne peut pas être déposée auprès de la commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses - centre de biométrie à Granges-Paccot.

### **Prix et durée de validité**

#### **Passeports 2010**

|                        |              |                   |
|------------------------|--------------|-------------------|
| Adultes (dès 18 ans) : | 145 francs*, | validité : 10 ans |
| Enfants (0 - 18 ans) : | 65 francs*,  | validité : 5 ans  |

#### **Cartes d'identité**

|                        |             |                   |
|------------------------|-------------|-------------------|
| Adultes (dès 18 ans) : | 70 francs*, | validité : 10 ans |
| Enfants (0 - 18 ans) : | 35 francs*, | validité : 5 ans  |

#### **Commande combi (passeport et carte d'identité)**

|                        |              |                   |
|------------------------|--------------|-------------------|
| Adultes (dès 18 ans) : | 158 francs*, | validité : 10 ans |
| Enfants (0 - 18 ans) : | 78 francs*,  | validité : 5 ans  |

\*Frais de ports inclus

Diverses informations sur le site [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch)

## **Cours d'intégration LIRE LA SUISSE** **Découvrir, connaître, comprendre le pays d'accueil**

### **Public**

Adultes étrangers **parlant le français et pouvant lire**, désireux d'améliorer leur intégration en Suisse et dans le canton de Fribourg

### **Programme**

La Suisse et

- ★ Ses repères géographiques
- ★ Ses repères historiques
- ★ Sa démocratie et son fédéralisme
- ★ Les droits et devoirs du citoyen
- ★ La culture et la vie sociale

**Prix : Fr. 200.-**

**Inscription : 026 422 32 62**

## ***Session 2010 - 2011 à BULLE***

|               |          |             |                 |
|---------------|----------|-------------|-----------------|
| <b>Samedi</b> | 27.11.10 | 3 heures    | (09h00 à 12h00) |
| Mardi         | 30.11.10 | 2 ¼ heures  | (19h00 à 21h15) |
| Mardi         | 07.12.10 | 2 ¼ heures  | (19h00 à 21h15) |
| <b>Samedi</b> | 15.01.11 | 3 heures    | (09h00 à 12h00) |
| Mardi         | 18.01.11 | 2 ¼ heures  | (19h00 à 21h15) |
| Mardi         | 25.01.11 | 2 ¼ heures  | (19h00 à 21h15) |
| Mardi         | 01.02.11 | 2 ¼ heures  | (19h00 à 21h15) |
| Mardi         | 08.02.11 | 2 ¼ heures  | (19h00 à 21h15) |
| <b>Samedi</b> | 12.02.10 | 3 heures    | (09h00 à 12h00) |
| TOTAL         |          | 22 ½ heures |                 |

## ***Session automne 2010 à FRIBOURG***

|               |          |             |                 |
|---------------|----------|-------------|-----------------|
| <b>Samedi</b> | 02.10.10 | 3 heures    | (09h00 à 12h00) |
| Mercredi      | 06.10.10 | 2 ¼ heures  | (19h00 à 21h15) |
| Mercredi      | 13.10.10 | 2 ¼ heures  | (19h00 à 21h15) |
| <b>Samedi</b> | 06.11.10 | 3 heures    | (09h00 à 12h00) |
| Mercredi      | 10.11.10 | 2 ¼ heures  | (19h00 à 21h15) |
| Mercredi      | 17.11.10 | 2 ¼ heures  | (19h00 à 21h15) |
| Mercredi      | 24.11.10 | 2 ¼ heures  | (19h00 à 21h15) |
| Mercredi      | 01.12.10 | 2 ¼ heures  | (19h00 à 21h15) |
| <b>Samedi</b> | 04.12.10 | 3 heures    | (09h00 à 12h00) |
| TOTAL         |          | 22 ½ heures |                 |

**Une attestation sera remise aux participants ayant suivi régulièrement le cours**

## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2011 SERVICE DE PUERICULTURE

District de la Sarine

Sur rendez-vous uniquement,  
au 026/347.39.69 du mardi au vendredi de 8h00 à 9h30

**Avry-sur-Matran**, Bâtiment communal, salle de réunion, 1<sup>er</sup> étage, **Le 1<sup>er</sup> vendredi du mois** : 7 janvier, 4 février, 4 mars, 1<sup>er</sup> avril, 6 mai, 3 juin, 1<sup>er</sup> juillet, 5 août, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre.

**Belfaux**, Bâtiment de la paroisse, rez-de-chaussée, 1<sup>ère</sup> salle à gauche, **Le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois** : 20 janvier, 17 février, 17 mars, 21 avril, 19 mai, 16 juin, 21 juillet, 18 août, 15 septembre, 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre.

**Corminboeuf**, Ecole, local de la buvette, **Le 1<sup>er</sup> mardi du mois** : 4 janvier, 1<sup>er</sup> février, 1<sup>er</sup> mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 2 août, 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre (2<sup>ème</sup>), 6 décembre.

**Farvagny**, Bâtiment de la Poste, salle paroissiale, rez-de-chaussée, **Le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois** : 27 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 26 mai, 30 juin (5<sup>ème</sup>), 28 juillet, 25 août, 22 septembre, 27 octobre, 24 novembre, 22 décembre.

**Grolley**, Cure, rez-de-chaussée, **le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois** : 13 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin, 14 juillet, 11 août, 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre.

**Lentigny**, Bâtiment communal, 1<sup>er</sup> étage, **le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois** : 19 janvier, 16 février, 16 mars, 20 avril, 18 mai, 15 juin, 20 juillet, 17 août, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 21 décembre.

**Le Mouret**, Ancien bâtiment de l'administration communale, **le 3<sup>ème</sup> mardi du mois** : 18 janvier, 15 février, 15 mars, 19 avril, 17 mai, 21 juin, 19 juillet, 16 août, 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre, 20 décembre.

**Neyruz**, Maison paroissiale, rez-de-chaussée, **le 4<sup>ème</sup> mercredi du mois** : 26 janvier, 23 février, 23 mars, 27 avril, 25 mai, 22 juin, 27 juillet, 24 août, 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre, 28 décembre.

**Rossens**, Halle polyvalente, salle de réunion, sous-sol, **le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois** : 12 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin, 13 juillet, 10 août, 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre.

**Sous réserve de modification**

# Voyage à Rome 2011 des servants de messe

Bonjour,

Afin d'aider au financement de notre voyage, nous sommes toujours disponibles pour vous rendre des petits services tels que : tondre le gazon, faire les courses, aider au jardinage, baby-sitting, faire la lecture, passer l'aspirateur dans les voitures, etc....  
Aucun tarif n'est fixé pour nos prestations mais par contre, nous comptons sur votre générosité et vous en remercions.

Afin de planifier au mieux les tâches, vous voudrez bien appeler Mme Nicole Lopez au 026/411.29.59.

Nous nous réjouissons de pouvoir faire votre connaissance en vous rendant quelques services et vous remercions déjà de penser à nous.

Adrian, Chantal, Christian, Charlyne, Colin, John, Kelly, Lucie, Marie Sergio, Tobias, Tiago et Lucas

## Accueil Extra Scolaire

L'AESV vous informe que l'accueil est ouvert les mercredis tout le jour et les vacances scolaires aussi.

Vous pouvez consulter notre site internet.



Renseignements  
et inscription :

Liliane Pittet

026 411 12 45 (fax 079 511 82 21)

Impasse Pra-Genilloud 16

1696 Vuisternens-en-Ogoz

[aesv@vuisternens-en-ogoz.ch](mailto:aesv@vuisternens-en-ogoz.ch)

[www.vuisternens-en-ogoz.ch/aesv](http://www.vuisternens-en-ogoz.ch/aesv)

# Amicale Gym Hommes



Jeunes, moins jeunes, jusqu'à 90 ans et plus.

***La saison 2010–2011 commence le jeudi 14 octobre 2010.***

Elle se termine le 24 mars 2011.

VOILA LE BON MOYEN DE PREPARER LA SAISON DE SKI.

UN PEU DE BADMINTON / UN PEU D'EXERCICE PHYSIQUE FACILE / UN PEU D'UNIHOCKEY / BEAUCOUP D'AMBIANCE ET D'AMITIE.

QUELQUES SORTIES EN RAQUETTES AVEC CLAIR DE LUNE OU SANS.

RENDEZ-VOUS TOUS LES JEUDI SOIR A 19H30 A LA SALLE DE VUISTERNENS - EN-OGOZ

A BIENTÔT

MICHEL GOBET (animateur)

TEL. 026 / 411.13.18

079 / 615.21.07

e-mail : [mgdg@sunrise.ch](mailto:mgdg@sunrise.ch)

# Swisslingual

## swisslingual

*Un vrai succès pour votre séjour linguistique.  
Let's make your language studies a success.  
Erfolg für Ihren Sprachaufenthalt.*



Votre séjour linguistique sur **[www.swisslingual.ch](http://www.swisslingual.ch)**

**Il est toujours plus facile  
d'apprendre en s'amusant !**

Tél. +41 26 411 29 66  
[info@swisslingual.ch](mailto:info@swisslingual.ch)  
[www.swisslingual.ch](http://www.swisslingual.ch)

**Swiss Lingual**  
Route de la Vuisterna 10  
1696 Vuisternens-en-Ogoz  
Suisse

# Les Chevaliers du cristal bleu

## Le pouvoir du cristal

7 courtisans arrivèrent en trombe dans les appartements de l'empereur dont l'accès était interdit. Malgré l'interdiction ils fouillèrent toutes les pièces. Tout à coup ils virent une lueur bleue et la suivirent et découvrirent Raka agenouillé devant le cristal bleu.

- Sire, Sire de la fumée envahit le palais dirent les courtisans

A ce moment là, l'empereur vit la fumée qui se dégageait de la pierre. Alors il leur donna l'ordre de s'écarter et il vit apparaître une grande surface bleue. Raka se pencha au dessus de ce miroir, la surface était brouillée et tout à coup elle s'éclaircit et alors Raka découvrit que le cristal pouvait voir l'avenir....

A suivre....

fix

## Vide-grenier-mini brocante-apéro-papotte

**Samedi 16.10.2010 de 10h00 à 17h00**

à Chemin du Montet 6  
Vuisternens-en-Ogoz (à côté de la ferme à Manu Droux)

tél 079/ 700 97 27

Par tout temps, sous couvert

*Livres adulte, enfant, jouets, vêtements, outils de jardin, cuisinière vitro-céram et...et...et...tout un bazar!*

Au plaisir de vous rencontrer!

Sandra, Jules et Justine

## Les bons plans de Lulu

Un petit article riche en couleur, oh pardon dédié à la couleur bleue qui peut se décliner sous différentes formes. Des noms qui appellent au voyage, à la découverte, bref qui ne laissent pas indifférents.

Le bleu indigo, que l'on retrouve surtout en peinture et dans la teinture des vêtements, vient d'une plante l'indigotier, aux fleurs roses, cultivée en Asie. Ses fleurs, d'abord trempées puis fermentées donnent du bleu. Son nom est tiré du latin indicus « de l'inde ».

Moins connu le bleu pers, vient du latin persus au XIème siècle qui signifie de couleur bleu foncé, jacinthe. Le nom est calqué sur Persia, contrée réputée pour fournir les cocons de soie servant à confectionner des vêtements. Ce terme a également été utilisé pour évoquer une couleur d'yeux, spécialement les yeux d'Athéna, la Déesse aux yeux pers. De nos jours c'est une couleur bleu tirant sur le violet.

Le cyan, est cette teinte bleu-vert, qui vient du grec kuanos «émail de couleur bleu foncé ». Ce bleu fait partie des 3 couleurs primaires avec le magenta et le jaune.

Le bleu céruléen s'emploie pour désigner un ciel au beau fixe, la terminologie a été utilisée par Chateaubriand à la fin du XVIIIème siècle. Le mot vient du latin coeruleus « bleu comme le ciel ».

Le Turquin vient de l'italien turchino qui signifiait au XVème siècle « bleu de Turquie ». En effet, le bleu passait pour être la couleur favorite des Turcs. Sa couleur est bleu foncé tirant sur l'ardoise. Ce bleu souvent oublié de nos jours, a repris force grâce au marbre turquin, un marbre bleu gris veiné de blanc fabriqué aujourd'hui en Italie.

Pour finir le bleu aristocrate vient du latin blavus qui signifie «pâle, blanchâtre ou encore livide, bleuâtre ». Un peu d'histoire maintenant, les Egyptiens mettent au point cette couleur à partir d'azurite (carbonate naturel). Au Moyen-Age, on obtient cette couleur à partir du lapis-lazuli, une pierre fine, ce qui en fait une teinte onéreuse. C'est pour cette raison qu'il devient la couleur de la royauté.



La Maison des Petits

**30 Octobre**

Vuisternaz dès 18h00

**FÊTE DE LA COURGE** \*

Les sorcières de la Maison des Petits

vont vous préparer une soupe digne d'Halloween.

Tout le monde peut venir y goûter! Les enfants qui le veulent,  
peuvent venir déguisés.

Nous comptons sur vos talents de pâtissier(ère)